

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOLOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

Tizi-Ouzou, le 27/10/2022

**AVIS AUX ENSEIGNANTS VACATAIRES,
ASSOCIES ET PERMANENTS ASSURANT
DES COURS COMPLEMENTAIRES**

Les enseignants vacataires, associés et permanents reconduits ou nouvellement recrutés, sont invités à déposer leurs dossiers administratifs au service des personnels (sis au 1^{er} étage du siège de la Faculté). Un délai supplémentaire de quatorze (14) jours (soit jusqu'au jeudi 10 novembre 2022) est accordé. Le délai imparti doit être scrupuleusement respecté.

LE DOYEN

